



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Conseil des ministres

Mercredi 09 septembre 2026

Le Conseil des ministres a examiné et adopté les dossiers suivants.

Arrêtés	2
Déploiement de l'observatoire des prix : mise en service prévue en décembre 2026.....	2
Assurances : le délai de mise en conformité repoussé au 31 mars 2027	2
Communications.....	3
Tourisme 2027-2035 : le Pays élabore une nouvelle stratégie avec les îles	3
Premières matinées du tourisme nautique Tātai 2026.....	4
Journées du Patrimoine 2026 : Rua mahana nō te faufa'a tumu	5
La Polynésie française renforce sa vigilance face à l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo	5
Subventions	6
En faveur d'établissements scolaires, d'associations culturelles, sportives et étudiantes...	6
En faveur d'associations sportive et de jeunesse	7



Arrêtés

Déploiement de l'observatoire des prix : mise en service prévue en décembre 2026

Le ministre de l'Économie, du Budget et des Finances a présenté un projet d'arrêté relatif au déploiement de l'Observatoire des prix, une plateforme numérique destinée à permettre aux consommateurs de comparer facilement les prix pratiqués dans les commerces de Polynésie française.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la politique du Gouvernement de la Polynésie française de lutte contre la vie chère et de renforcement de la transparence économique.

Prévu par l'article LP 110-5 du code de la concurrence, il reposera sur un site internet et une application mobile accessibles à tous, avec pour objectif de donner à chaque consommateur les moyens d'identifier les enseignes les plus compétitives et de réaliser des économies sur ses achats du quotidien.

Un comparateur de prix complet et indépendant

L'Observatoire des prix s'appuiera sur les données transmises automatiquement et en temps réel par les commerces alimentaires de plus de 300 m². Les consommateurs pourront comparer les prix TTC et les prix à l'unité (kilogramme, litre ou unité), repérer les produits de première nécessité (PPN), les produits biologiques et vérifier leur disponibilité en magasin.

Grâce à un système de géolocalisation, chacun pourra rechercher les meilleurs prix autour de lui, constituer un panier personnalisé et comparer instantanément son coût dans plusieurs enseignes.

Un projet déjà largement engagé

Depuis février 2026, les équipes de la Direction générale des affaires économiques (DGAE) travaillent avec le prestataire retenu pour développer la plateforme. Une consultation technique a été menée auprès d'une cinquantaine de commerces concernés, dont 44 ont répondu. Les principaux acteurs de la grande distribution ont par ailleurs accepté de transmettre leurs bases de données de produits afin de construire un référentiel commun.

La mise à jour en temps réel des prix devrait être opérationnelle à la fin du mois d'octobre 2026 et l'ouverture au public du site internet et de l'application mobile est envisagée au début du mois de décembre 2026.

Assurances : le délai de mise en conformité repoussé au 31 mars 2027

Le ministre de l'Économie, du Budget et des Finances a présenté un projet d'arrêté relatif au report du délai de mise en conformité des entreprises d'assurance.



La loi du pays du 2 juillet 2024 modifiant le code des assurances avait fixé aux entreprises d'assurance un délai jusqu'au 30 juin 2026 pour se mettre en conformité avec la nouvelle procédure d'agrément administratif, entrée en vigueur le 31 décembre 2025.

En application de la loi du pays n°2026-16 du 13 août 2026, cette date limite est reportée au 31 mars 2027.

Communications

Tourisme 2027-2035 : le Pays élabore une nouvelle stratégie avec les îles

Le Président de la Polynésie française a présenté les travaux d'élaboration de la prochaine stratégie de développement touristique du Pays pour la période 2027-2035, conçue en concertation avec les îles, dans la perspective de l'arrivée à échéance de la stratégie Fāri'ira Manihini 2027 (FM27).

L'objectif est de définir, à l'horizon 2035, un modèle touristique plus qualitatif, équilibré et durable, renforçant la contribution du tourisme à l'économie polynésienne tout en tenant compte des réalités et des ambitions propres à chaque île. Cette démarche s'articule en trois temps, avec une phase de diagnostic, suivie d'une concertation avec les îles, puis de la définition de la stratégie elle-même.

Un diagnostic confirmant le dynamisme du secteur

La fréquentation touristique a progressé d'environ 53 % entre 2015 et 2025, passant d'environ 184 000 à plus de 281 000 touristes, pour plus de 4,6 millions de nuitées. Les emplois touristiques ont, quant à eux, augmenté d'environ 43 % sur la même période, passant d'environ 10 000 à plus de 14 000. Quatre des cinq principaux objectifs quantitatifs de FM27 ont déjà été atteints ou dépassés.

Le diagnostic met toutefois en évidence un modèle encore fortement concentré sur l'archipel de la Société, notamment Tahiti, Moorea et Bora Bora, entraînant des pressions croissantes sur les mobilités, le logement et les ressources naturelles. Les Marquises, les Tuamotu, les Australes et les Gambier disposent quant à eux d'un potentiel encore freiné par l'accessibilité et le manque de structuration de l'offre.

Il souligne également la nécessité de privilégier la valeur plutôt que le volume, en misant sur la qualité des expériences, l'allongement des séjours et la préservation des patrimoines naturel et culturel. Cependant, dans les îles les plus fréquentées, difficultés de circulation, pression sur l'immobilier et hausse du coût de la vie nuancent une perception du tourisme par ailleurs globalement positive.

Une large concertation avec les îles, baptisée « A Feruri Tātou »

Cette démarche de concertation, intitulée « A Feruri Tātou », vise à recueillir les attentes des élus, des professionnels, des associations et de la population de 25 îles, afin d'enrichir le diagnostic et de construire une vision partagée à l'horizon 2035.



Au 27 août 2026, la page Facebook « A Feruri Tātou » comptabilise 500 000 vues, 32 000 interactions et 1 500 abonnés.

Un grand sondage ouvert à toute la population sera lancé le 4 septembre, sur plusieurs semaines, pour compléter cette phase de concertation.

La définition de la nouvelle stratégie 2027-2035

La dernière phase sera consacrée à l'élaboration de la stratégie et de son plan d'actions opérationnel, à partir des enseignements du diagnostic et des contributions recueillies lors de la concertation « A Feruri Tātou ».

Cette stratégie s'attachera à :

- Définir un cap clair pour la prochaine décennie ;
- Renforcer la création de valeur et sa diffusion dans l'économie polynésienne ;
- Mieux répartir les retombées entre les îles ;
- Préserver les équilibres environnementaux, sociaux et culturels de la destination.

Premières matinées du tourisme nautique Tātai 2026

La ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur a présenté une communication sur l'organisation des premières « Matinées du tourisme nautique Tātai 2026 », qui se dérouleront les 10 et 15 septembre 2026, à bord de l'Aranui puis au terminal de croisière et se focaliseront sur les métiers à bord de navires de croisière.

Le tourisme nautique est un secteur clé de l'économie touristique polynésienne mais ses métiers restent encore méconnus des jeunes et des demandeurs d'emploi alors que les professionnels expriment des besoins en recrutement et en compétences.

Les deux Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) "Hôtellerie - Restauration – Tourisme" et "Mer" organisent conjointement, pour la première fois, ces Matinées afin de renforcer l'attractivité de la filière, faire découvrir la diversité des métiers à bord des paquebots et favoriser des rencontres directes avec les professionnels du secteur.

La première matinée se tiendra le jeudi 10 septembre 2026, de 8h30 à 11h30, à bord de l'Aranui, au quai de Motu Uta. Elle accueillera environ 300 collégiens, sous le haut patronage du Président de la Polynésie française. Les élèves pourront visiter le navire, échanger avec les professionnels du bateau et assister à une conférence d'un spécialiste mondial de la gastronomie sur les grands paquebots.

La seconde matinée aura lieu le mardi 15 septembre 2026, de 8h30 à 11h30, au terminal de croisière, sous la forme d'un job-dating. Plusieurs compagnies, dont Aranui, Ponant et Wordstar y présenteront leurs métiers et leurs besoins en recrutement, en présence de jeunes diplômés et de demandeurs d'emploi mobilisés par la DGEE et le SEFI, ainsi que d'acteurs de la formation maritime continue (CMMPF, CEFOGEM, MOANA FORMATION).

Cette manifestation doit permettre de valoriser les opportunités d'emploi et les perspectives de carrière offertes en Polynésie française et, à terme, de contribuer à une



meilleure adéquation entre les compétences disponibles sur le territoire et les besoins des professionnels du tourisme nautique.

Journées du Patrimoine 2026 : Rua mahana nō te faufa'a tumu

La ministre l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Culture a présenté une communication sur la 43^e édition des Journées du Patrimoine, organisée par le Musée de Tahiti et des Îles - Te Fare Iamanaha qui accueillera gratuitement le public, les samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026.

Cet événement vise à démocratiser la culture, valoriser les richesses locales et sensibiliser la population à leur préservation. Il met en lumière le travail quotidien des équipes du Musée de Tahiti et des Îles pour la conservation et le rayonnement du patrimoine polynésien.

Cette édition est articulée autour du Bicentenaire de la photographie et des enjeux de conservation face aux défis contemporains, autour de deux thèmes : le patrimoine photographique et les patrimoines en péril.

Les visiteurs pourront découvrir les collections permanentes ainsi que l'exposition semi-immersive « Mēhara o terā tau, Mēhara o te mau faufa'a tupuna : du Musée de Papeete à Te Fare Iamanaha ». Des ateliers artistiques et culturels, une projection de films issus de la sélection du Festival International du Film Documentaire Océanien (FIFO), des visites guidées des jardins et une braderie d'ouvrages viendront enrichir ce parcours.

En septembre 2025, l'édition dédiée au "Patrimoine architectural" avait rassemblé près de 2 500 visiteurs sur les deux journées.

La Polynésie française renforce sa vigilance face à l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo

La ministre de la Santé, en charge de la Prévention et de la Protection sociale généralisée, a présenté une communication sur les mesures de prévention mises en place face au risque d'introduction de la maladie à virus Ebola, en Polynésie française.

Bien que le risque d'introduction du virus en Polynésie française reste faible, les services de santé ont mis en place, en coordination avec les autorités de l'Etat et les partenaires du secteur aérien et touristique, un dispositif de prévention à l'arrivée des voyageurs internationaux.

Une épidémie de maladie à virus Ebola, due au variant Bundibugyo, est en cours en République démocratique du Congo. Face à la progression rapide de l'épidémie et à la dangerosité du virus, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a confirmé récemment l'urgence de santé publique de portée internationale et recommande une vigilance aux points d'entrée de tous les pays.



La maladie à virus Ebola se transmet principalement par contact direct avec les fluides corporels d'une personne infectée ou décédée, ou avec des surfaces contaminées. Sa détection précoce et l'isolement des patients restent les principaux moyens de contrôle de l'épidémie.

Ainsi toute personne ayant séjourné en République démocratique du Congo dans les trois semaines précédant son arrivée, en Polynésie française, pourra se signaler auprès des autorités sanitaires, au moyen d'un questionnaire en ligne exploité par l'Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale (ARASS) ou en contactant le Bureau de la veille sanitaire et de l'observation :

- Téléphone : (+689) 40 48 82 01 ;
- Urgence 24h/24 et 7j/7 : (+689) 87 70 65 02 ;
- Courriel : veille.sanitaire@administration.gov.pf.

Subventions

En faveur d'établissements scolaires, d'associations culturelles, sportives et étudiantes

La ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Culture a présenté l'attribution de plusieurs subventions de fonctionnement en faveur d'établissements scolaires, ainsi que d'associations sportives, culturelles et étudiantes :

- Au titre des établissements scolaires, ces subventions financent des travaux de mise en conformité et de sécurité, ainsi que le transport des élèves dans le cadre des activités d'Éducation Physique et Sportive.
- Au titre de la vie étudiante, elle finance l'activité générale d'une fédération étudiante.
- Au titre du sport scolaire, ces subventions financent des projets « Sport Santé » destinés aux élèves.
- Au titre de la culture, elles financent des actions de préservation et de transmission culturelle, le développement de la lecture publique et l'organisation d'événements culturels.

Subventions en fonctionnement – Établissements scolaires	Montant
Collège Henri-Hiro, pour financer le transport des élèves dans le cadre des activités d'Éducation Physique et Sportive (EPS), d'août à décembre 2026	1 107 450 F CFP
Collège Maco-Tevane, pour financer l'installation du plan d'intervention des pompiers et des plans d'évacuation	519 990 F CFP
Collège de Taaone Pirae, pour financer les travaux de mise en conformité de l'élève pour Personne à Mobilité Réduite (PMR)	382 505 F CFP
TOTAL	2 009 945 F CFP



Subventions fonctionnement – Vie étudiante	Montant
Fédération des Associations des Étudiants de Polynésie Française (FAEPF), pour financer son activité générale au titre de l'année 2026	7 700 000 F CFP
TOTAL	7 700 000 F CFP

Subventions en fonctionnement – Sport scolaire	Montant
Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), pour financer le volet « Sport Santé » sur les projets « Aro mā te hau » et « Mon Asso Booste Mon Cerveau », pour l'année 2026	5 000 000 F CFP
Confédération du Sport Scolaire et Universitaire (CSSU), pour financer l'acquisition de matériel pour le volet « Sport Santé » sur le projet « Défi Duathlon CAP 2027 »	1 200 000 F CFP
TOTAL	6 200 000 F CFP

Subventions en fonctionnement – Culture	Montant
Association Te Ha'a Nui, pour financer ses actions de préservation, de promotion et de transmission des Tū'aro Mā'ohi, au titre de l'année 2026	2 400 000 F CFP
Association Manava Tupu nō Huāhine, pour financer le développement de la bibliothèque associative Ō'ini Manava et de ses activités culturelles en faveur de la lecture, au titre de l'année 2026	1 770 000 F CFP
Association des Éditeurs de Tahiti et des Îles (AETI), pour financer l'organisation de la 26 ^e édition du Salon du livre de Papeete, au titre de l'année 2026	2 500 000 F CFP
Association des Éditeurs de Tahiti et des Îles (AETI), pour financer l'organisation de la 26 ^e édition du Salon du livre de Papeete, au titre de l'année 2026	2 500 000 F CFP
Association Polynesia Tatau, pour financer l'organisation du « Pacific Tātau Festival 2026 »	2 500 000 F CFP
TOTAL	11 670 000 F CFP

En faveur d'associations sportive et de jeunesse

La ministre des Sports, de la Jeunesse, de la Prévention contre la délinquance a présenté l'octroi de subventions de fonctionnement et d'investissement en faveur de plusieurs associations :



- Au titre du sport, ces subventions financent le fonctionnement général de 31 associations sportives, un projet spécifique de participation à une compétition internationale, ainsi que l'acquisition de matériel et d'équipements pour plusieurs autres structures.
- Au titre de la jeunesse, ces subventions financent l'acquisition de véhicules, de matériel nautique et informatique pour quatre associations.

Subventions en fonctionnement - Sport - activités générales	Montant
Association Sportive Oire Punaauia Athlétisme	300 000 F CFP
Association Sportive A.S Temanava Hand-Ball	450 000 F CFP
Association Sportive Papeete Golf Club	250 000 F CFP
Association Sportive JRM-Jeunesse Rugby Moorea	700 000 F CFP
Association Sportive Team Niua Taekwondo	350 000 F CFP
Association Papeete Rugby Club	800 000 F CFP
Association Sportive Hiva Oa Ping-Pong Club	400 000 F CFP
Association Ligue de Tennis de Table des Îles Marquises	500 000 F CFP
Association Sportive Ecole de Voile d'Arue	900 000 F CFP
Association Sportive Taaone Tennis de Table Pirae	260 000 F CFP
Association Sportive Ihilani Va'a	990 000 F CFP
Association Sportive Rugby Club de Pirae	800 000 F CFP
Association Sportive As Te'a Hau	400 000 F CFP
Association Matahere Va'a	400 000 F CFP
Association Tamarii Teahupoo Nui Va'a	400 000 F CFP
Association Sportive Papara Badminton	500 000 F CFP



Association Sportive Tevaitoa 1	400 000 F CFP
Association Fenua Sauvetage Natation	900 000 F CFP
Association Union du Sport Universitaire Polynésien (USUP)	800 000 F CFP
Association Sportive Tefana Chasse Sous-Marine	500 000 F CFP
Association Budokan Judo	700 000 F CFP
Association Sportive Tefana	500 000 F CFP
Association Tahiti Judo Discovery	500 000 F CFP
Fédération de Motocyclisme de Polynésie Française	990 000 F CFP
Association Te Ha'a Nui	700 000 F CFP
Association Apnee Tahiti	400 000 F CFP
Association Sportive Jeunesse Athlétique de Makemo	400 000 F CFP
Association Pirae Va'a	500 000 F CFP
Association Sportive Kua Moehau	500 000 F CFP
Association Sportive Faa'a Canoe Club	500 000 F CFP
Association Sportive Olympique de Polynésie	900 000 F CFP
TOTAL	17 590 000 F CFP

Subventions en fonctionnement – Sport - projet spécifique	Montant
Association Sportive Excelsior, pour le financement partiel des frais de transport aérien de sa délégation à Nouméa, dans le cadre de sa participation à la Coupe du Pacifique de basketball 2026	990 000 F CFP
TOTAL	990 000 F CFP



Subventions en investissement – Sport	Montant
Association I Mua Papeete, pour l'acquisition d'un défibrillateur automatisé externe (DAE)	269 000 F CFP
Association Sportive Faa'a Canoe Club, pour l'acquisition d'une pirogue de type V3	300 000 F CFP
Association Tamarii Teahupoo Nui Va'a, pour l'acquisition d'une pirogue de type V6	800 000 F CFP
Association Tamarii Fareara, pour l'acquisition d'un ensemble ama et l'iato	386 010 F CFP
Association Sportive Te Ta'i U'o, pour l'acquisition d'une pirogue de type V6	900 000 F CFP
Association Laheimana, pour l'acquisition d'une pirogue de type V6	900 000 F CFP
Association Sportive As Te'a Hau, pour l'acquisition de matériel d'Archery Tag	500 000 F CFP
Fédération Polynésienne de Kayak Surfski, pour l'acquisition de deux conteneurs de stockage destinés à la sécurisation et à la conservation des kayaks	700 000 F CFP
Fédération de Motocyclisme de Polynésie Française, pour l'acquisition de bouées de sécurité destinées à la pratique du RUN	250 000 F CFP
Institut de la Jeunesse et des Sports de la Polynésie française (IJSPF), pour la réalisation d'aménagements et de travaux divers sur ses installations	40 000 000 F CFP
TOTAL	45 005 010 F CFP

Subventions en investissement – Jeunesse	Montant
Association Tamarii Orohena, pour l'acquisition d'un véhicule nécessaire au transport de matériels	877 500 F CFP
Association Les Petits Princes de Aimeho, pour l'acquisition d'un bateau, d'un moteur, d'une remorque et de matériels de sécurité destinés au développement d'activités nautiques	1 921 464 F CFP
Association CPCV Centre Pédagogique pour Construire une Vie active, pour l'acquisition d'un véhicule de 5 places destiné au transport sécurisé du matériel pédagogique	3 300 000 F CFP
Association Comité Quartier Hotuarea Nui, pour l'acquisition d'ordinateurs portables destinés à renforcer les capacités opérationnelles et numériques de l'association	1 104 150 F CFP
TOTAL	7 203 114 F CFP

Service de la communication



